

Cesare Conti est professeur de finance d'entreprise au sein du Département de finance de l'Université Bocconi de Milan, où il est directeur du Master de Sciences financières et enseigne la « Finance d'entreprise », les « Évaluations des entreprises » ainsi que la « Gestion des risques financiers et d'entreprise ».

Il est consultant indépendant, conseiller technique de bureau (CTU) et conseiller technique de partie (CTP) pour des entreprises, des banques, des fonds de capital-investissement, des collectivités publiques, des cabinets d'avocats, des études professionnelles dans le domaine des évaluations d'entreprises, des instruments financiers et leurs produits dérivés, des certifications de plans d'entreprise, des opérations de financement d'acquisition, de financement, de refinancement et de restructuration de la dette, de conclusion-restructuration-clôture de produits dérivés de couverture de risques financiers sur taux d'intérêt et sur taux de change.

Il est associé chez Conti Guatri Villani - Studio Associato CGV, un cabinet d'experts indépendants en évaluation d'entreprises, instruments financiers et produits dérivés (<https://studioassociatocgv.it/>) Il a exercé, et exerce toujours, des fonctions sociales au sein de sociétés cotées ou non. Il est actuellement président du collège des commissaires aux comptes d'UnipolSai (depuis 2021) et de De Longhi Spa (depuis 2016). Il a exercé auparavant entre autres les fonctions suivantes : commissaire aux comptes de Société Générale Security Services (de 2020 à 2021) ; conseiller indépendant et membre du comité des risques chez Ima Spa (de 2018 à 2021) ; commissaire aux comptes de Geasar - Aéroport d'Olbia (de 2012 à 2021).

Il est inscrit au Registre des experts-comptables agréés de Milan, des auditeurs et des conseillers techniques du Juge du Tribunal de Milan.